

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mars 2023

ACCÉLÉRATION DES PROCÉDURES LIÉES À LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES
INSTALLATIONS NUCLÉAIRES À PROXIMITÉ DE SITES NUCLÉAIRES EXISTANTS ET
AU FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS EXISTANTES - (N° 917)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 706

présenté par
M. Dive

à l'amendement n° 475 de Mme Pompili

ARTICLE 1ER D

Après le mot :

« terroristes »,

insérer le mot :

« , militantes »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement se justifie par son objet même